

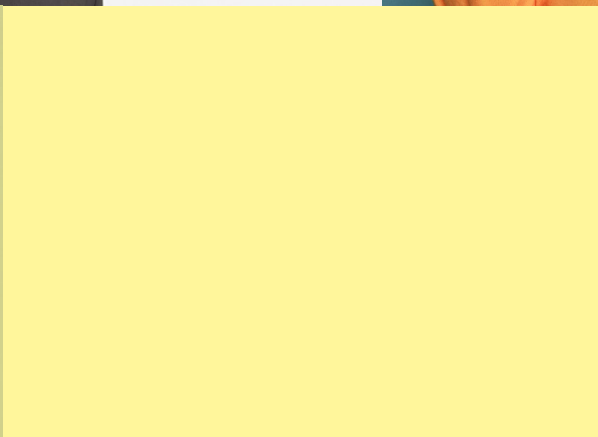
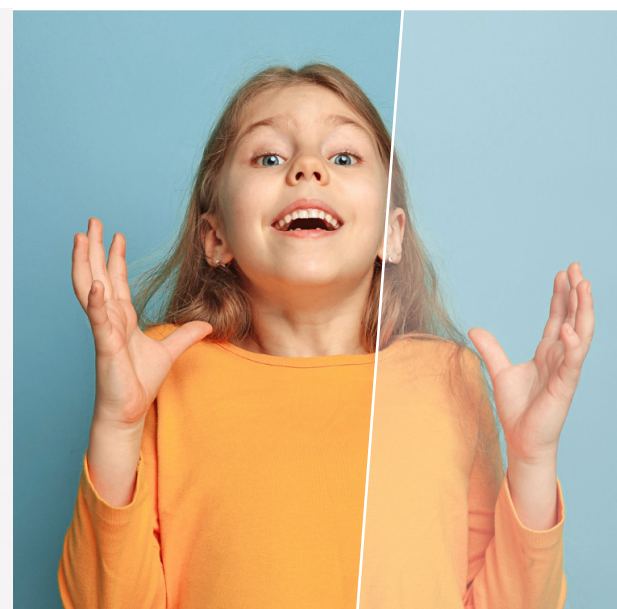
les francas

L'éducation en mouvement !



CHARTRE QUALITÉ

OUTIL DE DIAGNOSTIQUE
ET D'AIDE À LA DÉMARCHE
QUALITÉ



ÉDITO

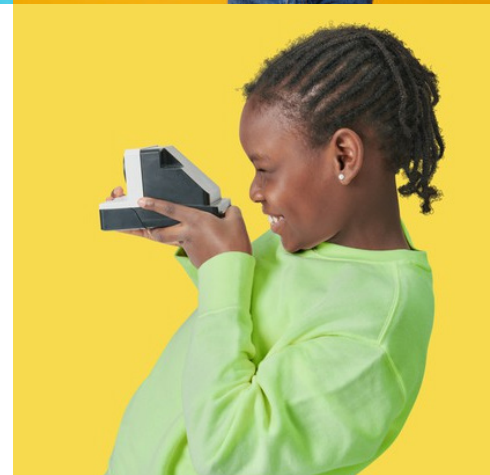
Le Centre de Loisirs Éducatifs (CLÉ) est au cœur du projet des Francas, c'est l'un des moyens que nous avons choisi pour développer l'ensemble des axes de notre projet en faveur de l'enfance et de la jeunesse. Qu'il s'agisse de Développement Durable, de transition écologique, de participation, d'engagement... tous ces axes ont leur place dans le CLÉ.

Le document de démarche qualité que nous vous proposons est le fruit du travail d'un groupe d'élus, de militants et de professionnels des Francas du Maine et Loire, il a pour but d'accompagner vos réflexions pour améliorer la qualité éducative de votre structure.

Il est construit autour de sept entrées qui reprennent les dix axes du Centre de Loisirs Éducatifs. Il vous invite à évaluer, point par point votre structure et à trouver en équipe des axes de remédiation ou d'amélioration.

Au-delà de ce document, Les Francas du Maine et Loire souhaitent vous accompagner dans vos réflexions et innovation pour proposer un accueil aux enfants et aux jeunes toujours plus adapté à leurs envies et besoins. N'hésitez pas à nous contacter.

Cédric RENO - Chargé de développement
Francas du Maine-et-Loire



SOMMAIRE

6

LE TEMPS D'ACCUEIL DES ENFANTS
ET DES FAMILLES

12

L'AMÉNAGEMENT DES LOCAUX

18

LE TEMPS DU REPAS

24

LES ACTIVITÉS

28

L'ÉQUIPE

32

LA COMMUNICATION

38

LE PARTENARIAT

CHARTRE DES CENTRES DE LOISIRS ÉDUCATIFS DES FRANCAS DU MAINE ET LOIRE

Les Francas sont rassemblés autour de valeurs telles que l'**humanisme**, la **liberté**, l'**égalité**, la **laïcité**, la **paix** et la **solidarité**, véritables repères pour agir et vivre ensemble dans la société. Chaque jour, ces valeurs fortes sont mises en vie au sein du centre de loisirs éducatifs (CLE) afin de permettre à l'**enfant de s'épanouir**, de grandir, de se développer individuellement et socialement dans les meilleures conditions. Entité éducative à part entière en lien avec le projet éducatif Francas « Avec les enfants et les jeunes : Ensemble pour l'éducation » et la démarche Centre A'ere, le centre de loisirs éducatifs place l'enfant, la famille et l'ensemble des acteurs éducatifs au cœur de son projet, afin de proposer une action éducative de qualité, au plus près des publics et des territoires.



1 UN ESPACE D'ACCUEIL OUVERT À TOUS- ENFANTS ET FAMILLES- DANS LE RESPECT DE LA LAÏCITÉ, SANS DISCRIMINATION D'ÂGE, DE SEXE, D'ORIGINE, D'APPARTENANCE ETHNIQUE, DE CONVICTION PHILOSOPHIQUE OU RELIGIEUSE. LE CLE ENCOURAGE LA RENCONTRE DES ORIGINES, DES ÂGES ET DES MILIEUX.

QU'EST-CE QU'UN CENTRE DE LOISIRS ÉDUCATIFS ?



2 UN LIEU D'ÉCHANGE, DE PARTICIPATION ET DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES SOCIALES ENTRE LES ENFANTS.

3 UN ESPACE ÉDUCATIF ENGAGÉ DANS LA PRISE EN COMPTE GLOBALE DES QUESTIONS D'ENVIRONNEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE.



4

UN ESPACE D'ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ, CONSTRUCTEUR DU VIVRE ENSEMBLE ET DE L'AGIR ENSEMBLE, PERMETTANT À L'ENFANT DE PRENDRE PEU À PEU SA PLACE DE CITOYEN DANS LA SPHÈRE COLLECTIVE.



UN ESPACE DE DÉMOCRATIE ET D'OUVERTURE SUR LA CITÉ OÙ L'ENFANT DÉVELOPPE DES PROJETS, S'IMPLIQUE SUR LE TERRITOIRE ET AGIT SUR LA SOCIÉTÉ.

6



UN ESPACE DE DÉCOUVERTES, DE PLAISIR ET DÉCLENCHEUR DE JEU PERMETTANT À L'ENFANT DE S'ÉPANOUIR ET DE S'ÉMANCIPER.

5

UN LIEU D'APPRENTISSAGE DES CONNAISSANCES, DES TECHNIQUES ET DES FORMES D'EXPRESSION LES PLUS VARIÉES POSSIBLES.

7



UN LIEU OÙ LE CENTRE DE LOISIRS, LES ACCUEILS PÉRISCOLAIRES ET L'ÉCOLE SONT EN LIEN POUR PERMETTRE UNE RÉELLE COMPLÉMENTARITÉ ÉDUCATIVE.

8



10

UN ESPACE GÉRÉ PAR DES ÉQUIPES PÉDAGOGIQUES QUALIFIÉES ET DIVERSIFIÉES, PROPOSANT DES ACTIVITÉS DE QUALITÉ EN LIEN AVEC LES BESOINS DE L'ENFANT, LE PROJET PÉDAGOGIQUE DE L'ÉQUIPE ET LE PROJET ÉDUCATIF DES FRANCAS.

9



UN ESPACE DE CO-ÉDUCATION QUI ENCOURAGE L'IMPLICATION DES FAMILLES ET DES ENFANTS AU CŒUR DE SON PROJET.



1

LE TEMPS D'ACCUEIL DES ENFANTS ET DES FAMILLES



RÉFÉRENCE À LA CHARTE QUALITÉ DES CENTRES DE LOISIRS ÉDUCATIFS

AXE 1 AXE 8 AXE 9 AXE 10

« Le centre de loisirs éducatifs est un espace d'accueil ouvert à tous- enfants et familles- dans le respect de la laïcité, sans discrimination d'âge, de sexe, d'origine, d'appartenance ethnique, de conviction philosophique ou religieuse. Le CLE encourage la rencontre des origines, des âges et des milieux. »

ÉVALUER L'ACCUEIL DES FAMILLES ET DES ENFANTS

PAS CONCERNÉ

1	L'accueil des familles et des enfants est pris en compte dans le projet pédagogique de la structure.								
2	Un temps spécifique permet d'accueillir les parents et enfants dans de bonnes conditions de confidentialité.								
3	Le temps d'accueil a sa place dans la journée type.								
4	Un temps d'accueil individualisé pour les nouveaux arrivants est organisé.								
5	Les familles peuvent bénéficier d'une souplesse d'accueil.								
6	Les familles peuvent bénéficier d'un accueil à la demi-journée, avec ou sans repas.								
7	Les familles peuvent bénéficier d'un accueil échelonné.								
8	La structure permet d'accueillir les enfants inscrits à l'école dès 2 ans.								

ÉVALUER L'ACCUEIL DES FAMILLES



PAS CONCERNÉ

9	Une rencontre d'information avec les familles est organisée en début d'année.					
10	Le suivi des quotients familiaux est effectué.					
11	Des rencontres conviviales avec les familles sont organisées au cours de l'année.					
12	Un support d'information concernant le fonctionnement de la structure est remis aux familles.					
13	Un support d'information concernant l'organisateur est remis aux familles.					
14	Les amplitudes d'ouverture correspondent au fonctionnement des familles.					
15	Le règlement intérieur est affiché et communiqué aux familles.					
16	Le projet pédagogique est affiché et communiqué aux familles.					

ÉVALUER L'ACCUEIL DES ENFANTS



PAS CONCERNÉ

17	L'équipe met en place une passerelle permettant aux petits de se familiariser avec l'univers des plus grands.					
18	La gestion de la séparation enfant/parent est réfléchie par les équipes d'animation.					
19	Les enfants sont accueillis sur chaque nouveau temps de transition					
20	L'accueil et le départ des enfants sont organisés.					
21	L'accueil et le départ des enfants sont adaptés à leur âge.					
22	Il existe un protocole de sortie des enfants.					
23	Des espaces d'accueil spécifiques sont mis en place pour chaque tranche d'âge.					
24	L'accueil se fait toujours dans une ambiance calme et rassurante pour les enfants.					
25	Une vigilance est accordée au niveau sonore de l'espace d'accueil, permettant aux enfants une entrée en douceur dans la journée au centre de loisirs.					

RÉFÉRENCE À LA CHARTE QUALITÉ DES CENTRES DE LOISIRS ÉDUCATIFS

AXE 1 **AXE 8** AXE 9 AXE 10

« Le centre de loisirs éducatifs est une passerelle entre les espaces périscolaires et scolaires pour une réelle complémentarité éducative. »

ÉVALUER DES RÈGLES DE VIE SCOLAIRE / PÉRISCOLAIRE





 PAS CONCERNÉ 

26	Les équipes éducatives sont au courant des différentes règles de fonctionnement des espaces scolaire et périscolaire.					
27	Les différents temps scolaires et périscolaires sont identifiés par les enfants.					
28	Les différents espaces scolaire et périscolaire sont identifiés par les enfants.					
29	Il y a une cohérence entre les règles de vie des différents espaces.					
30	Des règles communes aux 2 espaces sont créées par les équipes éducatives (scolaire et périscolaire).					

ÉVALUER LES OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES





 PAS CONCERNÉ 

31	Il existe une complémentarité entre les objectifs pédagogiques des différentes structures (projet d'école et projet du centre de loisirs éducatifs).					
32	Des projets transversaux sont mis en œuvre entre l'école et le centre de loisirs éducatifs.					
33	Une instance de dialogue régulière existe entre les différentes équipes.					

RÉFÉRENCE À LA CHARTE QUALITÉ DES CENTRES DE LOISIRS ÉDUCATIFS

AXE 1 AXE 8 **AXE 9** AXE 10

« Le centre de loisirs éducatifs est un espace de co-éducation qui encourage l'implication des familles et des enfants au cœur de son projet. »

ÉVALUER LES ACTIONS FAVORISANT L'IMPLICATION DES FAMILLES



PAS CONCERNÉ



34	L'équipe éducative est présentée aux familles lors de chaque nouvelle arrivée sur la structure.								
35	Un axe du projet pédagogique de la structure est consacré aux familles.								
36	Un comité est mis en place pour les familles.								
37	Des réunions d'information à destination des familles sont mises en place régulièrement.								
38	Des notes d'information sont diffusées aux familles.								
39	Il existe un espace ressource et/ou d'information pour les familles.								
40	Des offres de loisirs à destination des familles/enfants sont proposées aux familles (ex: sorties locales, cinéma, musées...)								
41	Les familles sont invitées à des temps d'animation du centre de loisirs éducatifs.								
42	Les familles participent à des temps d'animation du centre de loisirs éducatifs.								
43	Des temps de rencontre entre les familles sont organisés.								
44	Des temps d'activités partagées sont ouverts aux familles.								
45	Les compétences des familles sont valorisées et partagées lors d'activités éducatives.								

RÉFÉRENCE À LA CHARTE QUALITÉ DES CENTRES DE LOISIRS ÉDUCATIFS

AXE 1 AXE 8 AXE 9 **AXE 10**

« Le centre de loisirs éducatifs est un espace géré par des équipes pédagogiques qualifiées et diversifiées, proposant des activités de qualité en lien avec les besoins de l'enfant, le projet pédagogique de l'équipe et le projet éducatif des Francas. »

ÉVALUER DES CRITÈRES GÉNÉRAUX





 PAS CONCERNÉ 

46	La structure respecte le taux légal d'encadrement.					
47	La structure met en place une formation continue de ses équipes.					
48	Un temps de réflexion en équipe est mis en place sur « Qu'est-ce qu'accueillir des familles ? ».					
49	Un temps de réflexion en équipe est mis en place sur « Qu'est-ce qu'accueillir des enfants ? ».					
50	L'équipe est en recherche d'innovation permanente du centre de loisirs éducatifs en terme d'accueil des enfants et des familles.					
51	L'équipe est en recherche d'innovation permanente du centre de loisirs éducatifs en terme d'aménagement des espaces.					
52	L'équipe est en recherche d'innovation permanente du centre de loisirs éducatifs en terme de communication.					
53	Les animateurs sont présents lors du temps d'accueil.					
54	Des outils permettent aux parents d'identifier l'animateur de leurs enfants (ex : badge avec prénom, t-shirt de couleur...).					
55	Les animateurs portent une tenue neutre et adaptée aux enfants et aux familles.					

2

L'AMÉNAGEMENT DES LOCAUX



RÉFÉRENCE À LA CHARTE QUALITÉ DES CENTRES DE LOISIRS ÉDUCATIFS

AXE 1 AXE 3 AXE 6 AXE 9 AXE 10

« Le centre de loisirs éducatifs est un espace d'accueil ouvert à tous- enfants et familles- dans le respect de la laïcité, sans discrimination d'âge, de sexe, d'origine, d'appartenance ethnique, de conviction philosophique ou religieuse. Le CLE encourage la rencontre des origines, des âges et des milieux. »

ÉVALUER LES NORMES D'HYGIÈNE

☹️ ☹️ 😊 😊 PAS CONCERNÉ X

1	Les locaux sont respectueux des normes d'hygiène					
2	Un plan de nettoyage et de désinfection de l'ensemble des locaux existe					
3	Les locaux sont nettoyés régulièrement avant ou après le passage des enfants					
4	Les produits d'entretien utilisés sont respectueux de l'environnement					
5	Les produits d'entretien utilisés ne sont pas nocifs pour l'être humain					
6	Le nettoyage des locaux est effectué par une personne dédiée					

ÉVALUER LES NORMES DE SÉCURITÉ

PAS CONCERNÉ



7	Les locaux sont respectueux des normes de sécurité en vigueur.					
8	La structure est conforme aux règles de sécurité (l'avis du contrôle de sécurité est affiché près de l'entrée principale).					
9	Des contrôles réglementaires sont effectués par une autorité publique (commission sécurité).					
10	Les locaux sont adaptés aux conditions climatiques (chauffage, climatisation).					
11	Le personnel d'encadrement et les enfants effectuent des exercices d'évacuation.					
12	Les enfants sont sensibilisés à la conduite à tenir en cas d'incendie ou d'évacuation urgente.					
13	Les plans d'évacuation sont affichés au sein de l'espace d'accueil.					
14	Des panneaux d'interdiction de fumer ou de vapoter dans les locaux sont présents au sein de la structure.					
15	Un poste téléphonique permet d'être joignable et d'appeler vers l'extérieur.					
16	Une affiche lisible reprenant les numéros d'urgence (médecins, hôpital, sapeurs-pompiers, gendarmerie, centre antipoison, centre enfance maltraitée) est affichée.					
17	Les fiches de liaisons de chaque enfant sont répertoriées dans un dossier et facilement accessibles.					
18	Le tableau des horaires de travail du personnel est affiché ou répertorié dans un classeur facilement accessible.					
19	Un espace permet d'administrer les premiers soins.					
20	Un registre reprenant les soins dispensés existe et est tenu à jour.					
21	L'espace de jeux extérieur est clôturé et délimité.					
22	L'ensemble des documents liés à la sécurité sont présents sur le site.					

« Le centre de loisirs éducatifs est un espace éducatif engagé dans la prise en compte globale des questions d'environnement et de développement durable. »

ÉVALUER DES CRITÈRES GÉNÉRAUX





 PAS CONCERNÉ 

23	L'aménagement des espaces favorise le vivre-ensemble.					
24	Les enfants sont sollicités dans le choix des aménagements.					
25	Le centre de loisirs est équipé de poubelles de tri					
26	Le centre de loisirs est équipé de poubelles de tri, y compris dans les salles d'activités utilisées par les enfants.					
27	Un jardin pédagogique est mis en place sur la structure.					

« Le centre de loisirs éducatifs est un espace de découvertes, de plaisir et déclencheur de jeu permettant à l'enfant de s'épanouir et de s'émanciper. »

ÉVALUER LES ESPACES OFFERTS AUX ENFANTS





 PAS CONCERNÉ 

28	Les locaux sont décorés.					
29	Un coin calme est mis à la disposition des enfants.					
30	Un espace permettant les jeux libres est mis à la disposition des enfants.					
31	Il existe plusieurs espaces d'animation adaptés en fonction des activités proposées.					
32	L'aménagement de l'espace permet le jeu libre à tout moment de la journée.					
33	Les locaux sont adaptés aux personnes à mobilité réduites.					

ÉVALUER L'ESPACE ANIMATION



PAS CONCERNÉ



34	Les locaux permettent de séparer les groupes par âge et/ou activités.					
35	La salle d'animation des maternelles est décorée.					
36	La salle d'animation des élémentaires est décorée.					
37	Le mobilier est adapté à la taille des enfants.					
38	Le mobilier est en bon état.					
39	Les espaces de rangement sont suffisants et accessibles aux enfants.					

ÉVALUER LE COIN CALME



PAS CONCERNÉ



40	Un coin calme est mis à la disposition des maternelles.					
41	Un coin calme est mis à la disposition des élémentaires.					
42	L'espace repos est isolé phonétiquement et lumineux.					
43	L'espace de repos est décoré.					
44	Un espace de réveil est mis à la disposition des enfants.					
45	Le nombre de lits correspond au nombre d'enfants.					

ÉVALUER L'ESPACE DE RESTAURATION



PAS CONCERNÉ



46	L'espace de restauration est décoré.					
47	Le mobilier est adapté au public accueilli.					
48	Présence d'un lieu de stockage pour entreposer les denrées (endroit frais et propre).					

« Le centre de loisirs éducatifs est un espace de co-éducation qui encourage l'implication des familles et des enfants au cœur de son projet. »

ÉVALUER L'INFORMATION / ESPACE ACCUEIL





 PAS CONCERNÉ 

49	Les projets et/ou sorties de la structure sont affichés au sein de l'espace accueil.					
50	Les heures d'ouverture et de fermeture de la structure sont reprises sur un document affiché à l'entrée de la structure.					
51	Les numéros de téléphone de la structure sont affichés au sein de l'espace d'accueil.					
52	Les menus sont affichés au sein de l'espace d'accueil.					
53	Un trombinoscope de l'équipe pédagogique est affiché au sein de l'espace d'accueil.					

« Le centre de loisirs éducatifs est un espace géré par des équipes pédagogiques qualifiées et diversifiées, proposant des activités de qualité en lien avec les besoins de l'enfant, le projet pédagogique de l'équipe et le projet éducatif des Francas. »

ÉVALUER L'ADAPTATION DE L'AMÉNAGEMENT





 PAS CONCERNÉ 

54	L'aménagement des locaux est régulièrement étudié par les équipes éducatives.					
55	L'aménagement des locaux est régulièrement étudié par les équipes éducatives et avec les enfants.					
56	L'aménagement des locaux évolue en fonction des besoins des enfants.					
57	L'aménagement des locaux évolue en fonction des activités proposées.					



3

LE TEMPS DU REPAS

RÉFÉRENCE À LA CHARTE QUALITÉ DES CENTRES DE LOISIRS ÉDUCATIFS

AXE 1 AXE 2 AXE 3 AXE 4 AXE 6

« Le centre de loisirs éducatifs est un espace d'accueil ouvert à tous- enfants et familles- dans le respect de la laïcité, sans discrimination d'âge, de sexe, d'origine, d'appartenance ethnique, de conviction philosophique ou religieuse. Le CLE encourage la rencontre des origines, des âges et des milieux. »

ÉVALUER LES MENUS



PAS CONCERNÉ

1	Les menus sont élaborés en équipe (cuisinier, membre(s) de l'équipe pédagogique).						
2	Les différents temps du repas (déjeuner / goûter) répondent aux exigences d'équilibre alimentaire.						
3	Il existe une vraie variété alimentaire.						
4	Plusieurs menus sont proposés sur le temps du déjeuner.						
5	L'enfant a la possibilité de choisir son menu.						
6	Un repas végétarien (sans viande, sans poisson) est proposé à chaque service.						
7	Les viandes et accompagnements sont servis séparément.						
8	Les enfants ont connaissance du menu en amont.						
9	Les enfants sont informés de l'origine géographique des plats qu'ils mangent.						
10	Des semaines culturelles sont proposées (ex : repas à thème).						
11	Des goûters non sucrés sont proposés.						

ÉVALUER LE RESPECT DES RÉGLEMENTATION





 PAS CONCERNÉ 

12	Les exigences HACCP sont appliquées (Hazard Analysis Critical Control Point) :					
13	a- Un relevé des consommations alimentaires journalières est réalisé.					
14	b- Un suivi est mis en place pour faciliter la traçabilité des aliments (si cuisine interne).					
15	c- L'accès à la cuisine fait l'objet d'un règlement.					
16	Les enfants se lavent les mains avant et après le repas.					

AXE 1 **AXE 2** AXE 3 AXE 4 AXE 6

« Le centre de loisirs éducatifs est un lieu d'échange, de participation et de développement des compétences sociales entre les enfants. »

ÉVALUER LE CHOIX DES ENFANTS





 PAS CONCERNÉ 

17	Les enfants sont autonomes et se servent eux-mêmes.					
18	Les enfants choisissent les aliments qu'ils souhaitent manger.					
19	Les enfants choisissent la quantité qu'ils souhaitent.					
20	Les enfants s'attablent où ils veulent.					
21	La participation des enfants dans le choix des repas est sollicitée de manière régulière.					

ÉVALUER LE LE MATÉRIEL





 PAS CONCERNÉ 

22	Le mobilier mis à la disposition des enfants est adapté à leur âge.					
23	Le mobilier mis à la disposition des enfants est en bon état.					
24	La vaisselle mise à la disposition des enfants est adaptée à leur âge.					
25	La vaisselle mise à la disposition des enfants est en bon état.					

ÉVALUER LA CONVIVIALITÉ



PAS CONCERNÉ

26	Le moment du repas permet une convivialité entre les enfants.					
27	Le moment du repas permet une convivialité entre les enfants et les adultes.					
28	L'aménagement des tables est propice à la discussion entre les enfants.					
29	L'entraide est encouragée ou facilitée par la mise en place d'un système de parrainage grands-petits;					
30	Les enfants évaluent le repas					

AXE 1 AXE 2 **AXE 3** AXE 4 AXE 6

« Le centre de loisirs éducatifs est un espace éducatif engagé dans la prise en compte globale des questions d'environnement et de développement durable. »

ÉVALUER LES CRITÈRES / SOUS THÈMES



PAS CONCERNÉ

31	Des produits frais sont proposés à chaque repas.					
32	Des produits locaux sont proposés à chaque repas.					
33	Des produits de saison sont proposés à chaque repas.					
34	Les enfants préparent leur goûter à partir d'ingrédients locaux.					
35	Le temps du repas sensibilise les enfants au développement durable.					
36	Des procédés sont mis en œuvre avec les enfants afin d'éviter le gaspillage.					
37	Les déchets organiques sont recyclés.					

« Le centre de loisirs éducatifs est un espace d'éducation à la citoyenneté, constructeur du vivre ensemble et de l'agir ensemble, permettant à l'enfant de prendre peu à peu sa place de citoyen dans la sphère collective. »

ÉVALUER LA PARTICIPATION DES ENFANTS



PAS CONCERNÉ



38	Les enfants participent à l'élaboration des menus/goûters.					
39	Les enfants sont associés au service (se servir seul, débarrasser, nettoyer).					
40	Les enfants peuvent inviter un animateur à manger avec eux.					
41	Les enfants se lavent les mains avant le repas.					
42	Les enfants se lavent les dents après le repas.					
43	Les enfants ont leur propre serviette en tissus.					
44	Les serviettes en tissus des enfants sont lavés au moins une fois par semaine.					



« Le centre de loisirs éducatifs est un espace de découvertes, de plaisir et déclencheur de jeu permettant à l'enfant de s'épanouir et de s'émanciper. »

ÉVALUER LA DÉCOUVERTE





 PAS CONCERNÉ 

45	Une attention particulière est portée à la présentation du repas/du goûter.					
46	Les menus proposés permettent le développement du sens gustatif (sucré / salé).					
47	Le repas permet aux enfants de découvrir et d'apprendre.					
48	Le temps du repas est intégré au projet pédagogique.					
49	Le temps de repas est un temps d'animation à part entière.					

ÉVALUER LE RESPECT DES RYTHMES





 PAS CONCERNÉ 

50	Les repas sont servis à heure fixe.					
51	Le temps du repas permet à l'enfant de manger à son rythme.					
52	L'heure du repas respecte les rythmes de l'enfant.					
53	Le repas s'effectue dans une ambiance calme.					
54	La durée du repas permet aux enfants de passer un moment de détente.					
55	Le temps du repas est suivi d'un temps calme.					

4

LES ACTIVITÉS

RÉFÉRENCE À LA CHARTE QUALITÉ DES CENTRES DE LOISIRS ÉDUCATIFS

AXE 2 AXE 6 AXE 7 AXE 8

« Le centre de loisirs éducatifs est un lieu d'échange, de participation et de développement des compétences sociales entre les enfants. »

ÉVALUER LES CRITÈRES GÉNÉRAUX

☹️ ☹️ 😊 😊 X PAS CONCERNÉ

1	Les enfants porteurs d'handicap ou PAI sont intégrés dans les activités.						
2	Durant la journée, des activités variées sont proposées : individuelles/collectives, calmes/sportives, artistiques, scientifiques, coopératives, intergénérationnelles, par tranches d'âge.						
3	Les enfants peuvent faire évoluer une activité (variante).						
4	Les activités proposées permettent la mixité des groupes.						
5	Le programme d'activité prend en compte les souhaits des enfants.						
6	Les enfants sont informés des activités proposées.						
7	Les activités réalisées sont valorisées.						
8	Les activités permettent aux enfants d'échanger et d'interagir.						
9	Le directeur a la maîtrise de son budget pédagogique						

« Le centre de loisirs éducatifs est un espace de découvertes, de plaisir et déclencheur de jeu permettant à l'enfant de s'épanouir et de s'émanciper. »

ÉVALUER LES CRITÈRES GÉNÉRAUX



10	La journée de l'enfant intègre des temps libres.					
11	Les animateurs animent les temps libres des enfants.					
12	Les activités proposées tiennent compte du rythme de vie de l'enfant.					
13	Le matériel pédagogique est adapté aux enfants (âge, taille);					
14	Le matériel pédagogique est accessible aux enfants.					
15	Le matériel pédagogique est en bon état.					
16	Les enfants peuvent choisir de ne pas participer à l'activité.					
17	Les activités proposées sont ludiques.					

« Le centre de loisirs éducatifs est un lieu d'apprentissage des connaissances, des techniques et des formes d'expression les plus variées possibles. »

ÉVALUER LES CRITÈRES GÉNÉRAUX



18	Les animateurs proposent des activités sportives aux enfants.					
19	Les animateurs proposent des activités culturelles aux enfants.					
20	Les animateurs proposent des activités manuelles aux enfants.					
21	Les animateurs proposent des activités artistiques aux enfants.					



22	Les animateurs proposent des activités scientifiques aux enfants.					
23	Les animateurs proposent des activités numériques aux enfants.					
24	Les animateurs proposent des activités civiques et citoyennes aux enfants.					
25	Les animateurs proposent des sorties, visites, rencontres à visée culturelle aux enfants.					
26	Les animateurs proposent des activités de lecture écriture aux enfants.					
27	Les animateurs proposent des activités de discussion à visée philosophique aux enfants.					
28	Les animateurs proposent des activités nature/environnement aux enfants.					
29	Les animateurs proposent des séjours avec hébergement aux enfants					
30	Les animateurs proposent des veillées aux enfants.					
31	La dimension éducative du temps d'activité est prise en compte.					
32	Une évaluation des activités proposées est effectuée par les animateurs.					
33	Une évaluation des activités proposées est effectuée par les enfants.					

AXE 2 AXE 6 AXE 7 **AXE 8**

« Le centre de loisirs éducatifs est un lieu où l'accueil de loisirs, les espaces périscolaires et l'école sont en lien pour une réelle complémentarité éducative. »

ÉVALUER LES CRITÈRES GÉNÉRAUX



34	Les activités périscolaires sont en lien avec le projet d'école, le projet de classe...					
35	Des activités en commun sont organisées.					

5

L'ÉQUIPE



RÉFÉRENCE À LA CHARTE QUALITÉ DES CENTRES DE LOISIRS ÉDUCATIFS

AXE 1 AXE 3 AXE 10

« Le centre de loisirs éducatifs est un espace d'accueil ouvert à tous- enfants et familles- dans le respect de la laïcité, sans discrimination d'âge, de sexe, d'origine, d'appartenance ethnique, de conviction philosophique ou religieuse. Le CLE encourage la rencontre des origines, des âges et des milieux. »

ÉVALUER LES CRITÈRES GÉNÉRAUX

☹️ ☹️ 😊 😊 PAS CONCERNÉ ✕

1	L'équipe d'animation est mixte (âge, sexe, origine sociale, ethnique...etc.).					
2	L'équipe est formée au principe de laïcité.					
3	La structure accueille des aide-animateurs (ou animateurs juniors).					

« Le centre de loisirs éducatifs est un espace éducatif engagé dans la prise en compte globale des questions d'environnement et de développement durable. »

ÉVALUER LES CRITÈRES GÉNÉRAUX





 PAS CONCERNÉ 

4	Les équipes ont connaissance du projet Centre A'ERE.						
5	Les équipes mettent en œuvre le projet Centre A'ERE sur la structure.						
6	Les équipes sensibilisent les enfants à la prise en compte de l'environnement et au développement durable sur la vie quotidienne de la structure.						
7	Les équipes proposent des activités d'éducation à l'environnement.						
8	Les équipes proposent des activités d'éducation à l'écologie.						
9	Les équipes proposent des activités d'éducation à l'économie (ex : mise en place de coopérative, initiation au troc, sensibilisation au gaspillage...etc.).						
10	Les équipes proposent des activités d'éducation à la gouvernance.						

« Le centre de loisirs éducatifs est un espace géré par des équipes pédagogiques qualifiées et diversifiées, proposant des activités de qualité en lien avec les besoins de l'enfant, le projet pédagogique de l'équipe et le projet éducatif des Francas. »

ÉVALUER LES CRITÈRES GÉNÉRAUX





 PAS CONCERNÉ 

11	La recherche d'innovation est une préoccupation permanente de l'équipe éducative.						
12	Des animateurs permanents ont la possibilité d'encadrer des stages BAFA / BAFD et/ou des temps de formation professionnelle.						
13	Tous les membres de l'équipe éducative ont connaissance des orientations éducatives des Francas.						
14	Tous les membres de l'équipe éducative ont connaissance des orientations éducatives de la structure.						



15	Le recrutement de l'équipe d'animation répond aux objectifs du projet pédagogique.						
16	Des stagiaires BAFA font partis de l'équipe.						
17	Les stagiaires BAFA de la structure ont été formés par les Francas.						
18	L'équipe éducative dispose d'un temps de préparation avant le début du séjour.						
19	L'équipe éducative dispose de temps pour se réunir et travailler ensemble pendant le séjour.						
20	L'équipe éducative dispose de temps pour se réunir et travailler ensemble pour faire le bilan après le séjour.						
21	Les membres de l'équipe d'animation sont informés des possibilités de formation.						
22	Les membres de l'équipe éducative participent chaque année à au moins une formation.						
23	Les animateurs volontaires ont un temps de formation une fois par an (ateliers, groupes techniques...etc.).						
24	Les animateurs sont tous diplômés du BAFA.						
25	Les animateurs permanents ont un diplôme professionnel.						
26	Les animateurs vacataires non-diplômés sont accompagnés vers une formation BAFA.						



6

LA COMMUNICATION

RÉFÉRENCE À LA CHARTE QUALITÉ DES CENTRES DE LOISIRS ÉDUCATIFS

AXE 1 AXE 3 AXE 7 AXE 8 AXE 9 AXE 10

« Le centre de loisirs éducatifs est un espace d'accueil ouvert à tous- enfants et familles- dans le respect de la laïcité, sans discrimination d'âge, de sexe, d'origine, d'appartenance ethnique, de conviction philosophique ou religieuse. Le CLE encourage la rencontre des origines, des âges et des milieux. »

ÉVALUER L'ESPACE D'ACCUEIL



PAS CONCERNÉ

1	Les projets et/ou sorties de la structure sont affichés au sein de l'espace d'accueil.				
2	Le programme d'activités est affiché au sein de l'espace d'accueil.				
3	Les affichages sont soignés et mis à jour.				
4	Les heures d'ouverture et de fermeture de la structure sont reprises sur un document affiché à l'entrée de la structure.				
5	Les numéros de téléphone de la structure sont affichés au sein de l'espace d'accueil et à l'entrée de la structure.				
6	Les menus sont affichés au sein de l'espace d'accueil.				
7	Une note d'information des activités existe.				
8	Le projet pédagogique est affiché au sein de la structure.				
9	L'affiliation aux Francas est affichée.				

ÉVALUER LA COMMUNICATION À DESTINATION DES ENFANTS



PAS CONCERNÉ



10	Une signalétique claire des différents espaces de la structure est mise en place.					
11	L'affichage est adapté à la hauteur des enfants.					
12	Pour les non lecteurs, les textes sont accompagnés d'une image facilitant la lecture (pictogramme).					
13	Les enfants sont informés du programme de la journée.					
14	Les menus sont affichés dans les différents espaces de la structure.					
15	Les enfants sont informés du programme de la semaine.					
16	Les enfants sont informés des menus de la semaine.					
17	Les enfants sont informés de l'heure à laquelle les parents viennent les chercher.					

AXE 1 **AXE 3** AXE 3 AXE 7 AXE 8 AXE 9 AXE 10

« Le centre de loisirs éducatifs est un espace éducatif engagé dans la prise en compte globale des questions d'environnement et de développement durable. »

ÉVALUER LE PROJET CENTRE A'ERE



PAS CONCERNÉ



18	La structure est signataire de la charte Centre A'ERE.					
19	La charte Centre A'ERE est affichée dans la structure.					
20	Les familles sont informées du projet Centre A'ERE.					
21	Les partenaires du territoire (école, associations, élus..) sont informés du projet Centre A'ERE.					
22	Les actions de la démarche Centre A'ere sont valorisées.					

« Le centre de loisirs éducatifs est un lieu d'apprentissage des connaissances, des techniques et des formes d'expression les plus variées possibles. »

ÉVALUER LES CRITÈRES GÉNÉRAUX





 PAS CONCERNÉ 

23	Les productions des enfants sont valorisées au sein de la structure.					
24	Les productions des enfants sont valorisées à l'extérieur de la structure.					
25	Les enfants participent à cette valorisation.					
26	Les animateurs accompagnent les enfants dans la communication.					
27	Les valorisations sont soignées.					

« Le centre de loisirs éducatifs est un lieu où le centre de loisirs, les accueils périscolaires et l'école sont en lien pour permettre une réelle complémentarité éducative. »

ÉVALUER LES CRITÈRES GÉNÉRAUX





 PAS CONCERNÉ 

28	Pour chaque nouveau projet une communication spécifique est élaborée.					
29	Un plan de communication est élaboré avant chaque rentrée.					
30	Une communication est mise en place entre l'école, le périscolaire et le centre de loisirs.					
31	Les différentes équipes éducatives se rencontrent régulièrement.					

« Le centre de loisirs éducatifs est un espace de co-éducation qui encourage l'implication des familles et des enfants au cœur de son projet. »

ÉVALUER LES CRITÈRES GÉNÉRAUX





 PAS CONCERNÉ 

32	Les temps forts de la structure sont valorisés auprès des familles.					
33	Le projet pédagogique de la structure est affiché et communiqué aux familles.					
34	Un support d'information concernant les Francas et leur projet éducatif est remis aux familles.					
35	Il existe un site internet de la structure.					



« Le centre de loisirs éducatifs est un espace géré par des équipes pédagogiques qualifiées et diversifiées, proposant des activités de qualité en lien avec les besoins de l'enfant, le projet pédagogique de l'équipe et le projet éducatif des Francas. »

ÉVALUER LES ACTIONS FAVORISANT L'IMPLICATION DES FAMILLES



36	Les enfants connaissent le nom des animateurs.					
37	Les animateurs connaissent le nom des enfants.					
38	Le projet pédagogique de la structure est communiqué aux nouveaux animateurs.					
39	Le projet éducatif des Francas est communiqué aux nouveaux animateurs.					
40	Les membres de l'équipe éducative sont informés des possibilités de formation.					
41	Une réunion d'équipe est organisée pour accueillir les nouveaux animateurs.					
42	Des réunions d'équipe ont lieu régulièrement au sein de la structure.					
43	Des informations spécifiques à chaque journée sont notées et transmises à l'équipe d'animation.					
44	Les protocoles spécifiques à chaque activité sont écrits.					
45	Les protocoles spécifiques à chaque activité sont transmis et compris par l'équipe d'animation.					

7

LE PARTENARIAT

RÉFÉRENCE À LA CHARTE QUALITÉ DES CENTRES DE LOISIRS ÉDUCATIFS

AXE 3 AXE 5 AXE 7 AXE 8

« Le centre de loisirs éducatifs est un espace éducatif engagé dans la prise en compte globale des questions d'environnement et de développement durable. »

ÉVALUER LA PARTICIPATION DES ENFANTS





 PAS CONCERNÉ 

1	Les équipes ont connaissance du tissu associatif local.					
2	Les équipes sont en contact avec des associations locales.					
3	Les équipes travaillent en partenariat avec des associations et/ou artisans locaux...					
4	Les équipes travaillent en partenariat avec des associations, artisans locaux... autour du projet Centre A'ERE.					
5	Les ressources locales sont utilisées.					
6	Les projets/activités s'appuient sur les ressources extérieures.					
7	L'équipe d'animation connaît l'offre de prestation d'animation des Francas.					

« Le centre de loisirs éducatifs est un espace de démocratie et d'ouverture sur la cité où l'enfant développe des projets, s'implique sur le territoire et agit sur la société. »

ÉVALUER LES CRITÈRES / SOUS THEMES





 PAS CONCERNÉ 

8	Le directeur/coordonateur participe aux comités PEL/PEDT du territoire.					
9	Le directeur/coordonateur participe aux manifestations locales en lien avec l'enfance et l'éducation jeunesse.					
10	Un outil répertoriant les ressources locales existe au sein de la structure.					
11	La structure participe à des activités / projets intercentres des Francas.					
12	La structure propose/organise des activités / projets intercentres.					
13	Les enfants participent à des actions, des concours locaux, régionaux, nationaux organisés par les Francas.					
14	Des activités permettent à l'enfant d'agir sur son environnement.					
15	Les enfants participent à des séjours organisés par les Francas.					



« Le centre de loisirs éducatifs est un lieu d'apprentissage des connaissances, des techniques et des formes d'expression les plus variées possibles. »

ÉVALUER LES CRITÈRES GÉNÉRAUX



PAS CONCERNÉ



16	Des intervenants spécialisés proposent des activités éducatives variées.					
17	Des intervenants spécialisés forment les enfants à des techniques nouvelles.					
18	Des intervenants spécialisés forment les enfants à des techniques locales.					

« Le centre de loisirs éducatifs est un lieu où le centre de loisirs, les accueils périscolaires et l'école sont en lien pour permettre une réelle complémentarité éducative. »

ÉVALUER LES CRITÈRES GÉNÉRAUX



PAS CONCERNÉ



34	La structure travaille en lien avec l'école.					
35	Des projets en commun avec l'école sont mis en place.					



Les Francas du Maine-et-Loire

27-29 rue Chef de Ville

49100 Angers

02 41 48 02 03

francas49@francas-pdl.asso.fr